



**8 MARS 2015 COMMUNIQUE DE  
PRESSE RAAC/ sida**

Marie-Hélène TOKOLO  
Présidente,  
presidente@marie-madeleine.asso.fr

Versailles, le : 16 mars 2015

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint le communiqué du RAAC-sida publié à l'occasion de la Journée internationale pour les droits des femmes, le 8 mars 2015, pour répondre à la vulnérabilité des femmes migrantes originaires d'Afrique et des Caraïbes face au VIH, aux Hépatites et aux IST.

L'Association Marie-Madeleine a participé à l'élaboration de ce communiqué de presse à partir son constat de terrain et à travers la parole des femmes (PACTE KASALA). Cette problématique concerne la grande majorité des femmes migrantes, africaines ou caribéennes accueillies par les différentes associations membres du réseau RAAC.

Merci de faire circuler le communiqué dans vos réseaux !

Solidairement,

Marie-Hélène TOKOLO pour le RAAC-sida.

**Répondre à la vulnérabilité des femmes migrantes originaires  
d'Afrique et des Caraïbes face au VIH et aux hépatites :  
une priorité pour le RAAC-sida**

**A l'occasion de la *Journée internationale pour les droits des femmes*, les associations membres du RAAC-sida souhaitent inscrire la lutte contre les discriminations et les violences faites aux femmes originaires d'Afrique et des Caraïbes comme une priorité indissociable de la lutte contre le VIH-Sida, les Hépatites et les autres IST.**

En 1986, 14% des séropositifs étaient des femmes. Aujourd'hui, 54% des personnes vivant avec le VIH dans le monde sont des femmes, dont une grande part vivent en Afrique Subsaharienne et dans les Caraïbes. En France les femmes représentent un tiers des nouvelles contaminations par le VIH chaque année, 74% d'entre elles sont migrantes et 61% sont natives d'Afrique subsaharienne.

Plus largement, 46% des nouvelles découvertes de séropositivité au VIH concernent les personnes nées à l'étranger dont 31% sont des natifs de l'Afrique subsaharienne, alors que les étrangers ne représentent que 8% de la population française. En ce qui concerne les hépatites virales, les personnes

migrantes sont également dix fois plus touchées par le virus de l'hépatite B et trois fois plus par celui de l'hépatite C que le reste de la population française.

Pourtant en France, trop peu de campagnes de sensibilisation et de prévention contre le VIH et les hépatites sont destinées aux femmes en général, et aux migrantes originaires d'Afrique et des caraïbes en particulier.

### **Pas d'accès aux soins sans accès aux droits !**

Le VIH et les hépatites touchent particulièrement des femmes dont le statut de migrantes/étrangères sur le sol français induit souvent une situation juridique et sociale précaire, et des difficultés d'accès aux droits, aux soins et à la santé en général. Dans les communautés afro-caribéennes (comme dans d'autres parties de la population française), le VIH et les hépatites désorganisent et fragilisent les ressources et les réseaux de soutien aux femmes touchées, en suscitant stigmatisation et discriminations. Les femmes migrantes d'Afrique et des Caraïbes, déjà vulnérabilisées par les inégalités sociales liées au genre, font aussi l'objet de discriminations en raison de leur peau noire.

On se concentre souvent sur la seule question de l'accès aux soins, et **la question de la prévention et de la réduction du risque de transmission du VIH et des hépatites est négligée**. Dans l'enquête *Parcours* (« Parcours de vie, VIH et hépatite B chez les migrants africains en Île-de-France » - [www.parcours-santemigration.com](http://www.parcours-santemigration.com)), on note qu'une grande proportion des personnes migrantes séropositives au VIH ou au VHB ont été contaminées après leur arrivée en France (30% des femmes) et cet enjeu est sous-consideré.

Dans cette même enquête, on observe que **la précarité résidentielle augmente considérablement les risques de contamination**. Cela s'explique notamment par l'augmentation, pour les personnes en situation précaire de logement, et en particulier pour les femmes, des situations sexuelles à risques : relations occasionnelles, rapports transactionnels, ou rapports forcés. A l'inverse si elles ont accès à un logement, un travail, des revenus les femmes ont un pouvoir de négociation plus important au sein de leur foyer, ce qui augmente leur capacité à négocier des relations sexuelles plus sûres (source [ONUSIDA](#))

**Les violences à l'égard des femmes et des filles** exercent également un impact considérable sur leur santé et augmentent leur risque de contracter le VIH et les hépatites : selon le secrétaire général de l'ONU les violences perpétrées par un partenaire peuvent accroître le risque d'infection à VIH d'environ 50%, alors qu'une femme sur trois sera victime de violences de la part d'un homme au cours de sa vie.

Les femmes victimes de violences sont davantage susceptibles de contracter le VIH, et les femmes vivant avec le VIH sont également davantage susceptibles d'être victimes de violences. Les femmes les plus vulnérables au VIH sont ainsi les plus vulnérables aux violences, qui nuisent à la riposte au VIH en créant un obstacle et un retard à l'accès aux soins, aux droits et aux services.

*"Non seulement, les violences à l'égard des femmes représentent une violation extrême des droits humains, mais elles rendent aussi les femmes plus vulnérables à l'infection à VIH*

*Michel Sidibé, Directeur exécutif de l'ONUSIDA*

### **Prendre en compte les femmes dans leur globalité**

Un grand nombre des femmes séropositives au VIH/Hépatites accueillies par les associations membres du RAAC ont été et sont encore exposées à des violences : mutilations génitales, viols, mariages forcés/précoces/arrangés, violences conjugales, violences lesbophobes, rapports transactionnels contraints, situations de guerre dans leur pays d'origine, ... Les mutilations génitales exposent les femmes à des problèmes de santé chroniques mais souvent aussi à des difficultés quotidiennes dans leur vie sexuelle et affective. L'impact de ces violences se manifeste dans la confrontation complexe et largement indicible, pour les femmes concernées, entre sexualité, transmission familiale et stigmatisation sociale. Cela contribue aux difficultés des femmes accueillies par les associations

membres du RAAC-sida à parler de leur santé en famille, entre amis, entre partenaires, ou aux professionnels de santé, par peur du rejet.

Alors que les problématiques de la vulnérabilité face au VIH et aux Hépatites et des violences faites aux femmes sont étroitement liées, il apparaît nécessaire de **prendre en compte les femmes dans leur globalité** et d'affronter ces enjeux conjointement.

Aborder entre pairs le sujet tabou des violences subies permet aux nombreuses femmes accueillies dans les associations membres du RAAC-sida une reconstruction de l'estime de soi et leur apporte la force indispensable pour prendre en main leur santé et améliorer leur qualité de vie affective et sexuelle.

**Fort de ce constat, le RAAC-sida souhaite réaffirmer que la lutte contre le VIH et les hépatites passe nécessairement par la lutte contre les violences et discriminations spécifiques auxquelles font face les femmes des communautés africaines et caribéennes en France.**

*Créé en 2007, le RAAC-sida est un collectif d'associations Africaines et Caribéennes qui agissent en France pour répondre aux besoins spécifiques des personnes originaires d'Afrique et des Caraïbes face au VIH/sida, aux hépatites, aux infections sexuellement transmissibles et pour la promotion de la santé.*

*Il est le fruit d'un engagement depuis de nombreuses années des femmes et des hommes mobilisés au sein des populations originaires d'Afrique et des Caraïbes contre une épidémie du VIH/sida qui affecte particulièrement les communautés noires vivant en France.*

*Ses membres sont : Afrique Arc-en-ciel, Afrique Avenir, Aica, Aides, Alcos, Ardi, Asedos, A.S.M., Baobab, Caap-Santé 31, Da Ti Seni, Entraide et culture, Espoir, La Résilience, La Rifén, Les Pagneuses, Marie-Madeleine, Socam, Vie Enfance Espoir, Bamesso et ses amis, Fraternité Bonganda.*

## **Association Marie-Madeleine**

Marie-Hélène TOKOLO - Présidente co-fondatrice

Centre Frédéric Ozanam - 24 ter, Rue du maréchal Joffre -78000 -VERSAILLES

Tél : 09.51.63.39.37 ou 09.72.13.37.65 (*prix d'un appel local*)

Fax : 09.56.63.39.37 Internet : <http://www.marie-madeleine.asso.fr>

Horaires : L'association vous accueille dans ses locaux du centre Frédéric Ozanam de Versailles du lundi au Vendredi de 10h à 17h30 (*entretien sur rendez-vous*). Accès : Gare Rive Droite : bus A jusqu'à Jules Ferry, Gare Rive Gauche : bus A ou K jusqu'à Jules Ferry, Gare Versailles-Chantiers : bus K jusqu'à Jules Ferry.

Dons : Association reconnue d'intérêt général pouvant délivrer des reçus de dons (*Art. 200 & 238 du CGI*)